



Arnex Info n°2

JUIN 2025

Bulletin d'informations officiel de la Commune d'Arnex-sur-Orbe



Administration communale
Rue de la Gare 8 - 1321 Arnex-sur-Orbe
024 441 51 37- www.arnex-sur-orbe.ch

Greffe, secrétariat communal

greffe@arnex-sur-orbe.ch

Mardi de 9h00 à 11h00 ou sur rdv au 024/441 51 37

Bourse communale, service des finances :

bourse@arnex-sur-orbe.ch

Mardi de 9h00 à 11h00 ou sur rdv au 024/441 51 37

Contrôle des habitants, police des étrangers :

habitants@arnex-sur-orbe.ch

Mardi de 9h00 à 11h00 et de 17h00 à 19h00 – Jeudi de 9h00 à 11h00

Location des salles communales

location@arnex-sur-orbe.ch



ORDRE DU JOUR

Séance du jeudi 19 juin 2025 à 20h00 à la salle de Bulande.

1. Appel
2. Adoption du procès-verbal du 12 décembre 2024
3. Assermentation des nouveaux membres
4. a) Lettres et pétitions (à faire parvenir à M. Christian Rossel, Président du Conseil, au plus tard pour le mardi 17 juin 2025)
b) Communications de la Municipalité
5. Préavis 18/2025 Comptes communaux 2025
6. Préavis 19/2025 Arrêté d'imposition 2026
7. Préavis 20/2025 Demande de crédit d'investissement relatif à la révision du Plan d'Aménagement Communal (PACom)
8. Election du bureau
9. Divers

Les préavis municipaux seront publiés sur le site internet communal dès le lundi 9 juin 2025. Les préavis municipaux ainsi que les rapports des commissions seront à disposition des conseillers.ères **dès le samedi 14 juin 2025** au sous-sol du collège.

La secrétaire – Amandine Gonçalves (079 543 63 08)



Pumptrack

Venez fêter l'inauguration du Pumptrack !

La Municipalité vous donne rendez-vous le vendredi 20 juin 2025 dès 18h00 à côté de la Grande salle.

Lors de cette soirée, vous pourrez venir tester la piste de 140 m. de long avec votre vélo, votre trottinette, vos rollers ou votre skateboard.

Pour agrémenter ce moment, des grillades et boissons vous seront offertes par la commune d'Arnex.

Ambiance musicale assurée par la Bande de Dièses.

A vos équipements, nous vous attendons nombreux !





Avis municipal

RELATIF AU DECRET SUR L'ASSAINISSEMENT DES CHAUFFAGES ET CHAUFFE-EAU ELECTRIQUES

Mesdames, Messieurs,

Un décret cantonal met un terme à l'utilisation des chauffages et chauffe-eau électriques. Le délai requis pour leur remplacement est fixé au 1^{er} janvier 2033.

A cet effet, les propriétaires concernés doivent annoncer leur installation à la DGE – DIREN par le biais d'un formulaire mis à disposition sur le site internet du canton www.vd.ch/chauffage-electrique ou à leur fournisseur d'énergie d'ici au 30 juin 2025. En cas d'oubli, les autorités cantonales peuvent infliger des amendes allant jusqu'à CHF 50'000.-.

Grâce aux informations obtenues, la Direction de l'énergie pourra ensuite informer les propriétaires de leurs obligations et également tenir compte de leur situation individuelle, particulièrement au regard des différentes possibilités d'assainissement ainsi que des dérogations (techniques, financières) prévues par le décret.

En vous remerciant par avance de votre collaboration, nous vous présentons, Mesdames, Messieurs, nos meilleures salutations.



**Vous êtes propriétaire et
disposez d'un chauffage
et/ou d'un chauffe-eau électrique ?**

Merci de l'annoncer d'ici à fin juin 2025



Pour plus de renseignements : www.arnex-sur-orbe.ch – rubrique « pilier public »

La tonte raisonnée : une nouvelle façon d'entretenir sa pelouse

La tonte raisonnée, aussi appelée tonte différenciée, est une méthode d'entretien des espaces verts qui consiste à ne pas tondre toute la pelouse de manière uniforme ou trop fréquemment. Elle répond à une volonté de préserver la biodiversité, de réduire les efforts d'entretien et d'adopter une gestion plus écologique du jardin

Pourquoi pratiquer la tonte raisonnée ?

Protéger la biodiversité en laissant certaines zones pousser librement. On favorise ainsi le retour d'insectes pollinisateurs (comme les abeilles et papillons), d'oiseaux et de petits animaux qui trouvent refuge et nourriture dans les herbes hautes.

Les herbes hautes nourrissent le sol en matière organique, le protègent de l'érosion et retiennent l'humidité en favorisant ainsi un sol plus sain.



Cette méthode permet aussi de réduire le temps et le travail consacré à l'entretien.

Comment mettre en place une tonte différenciée ?

- **Divisez votre espace :** Identifiez des zones à tondre régulièrement (comme les allées ou les aires de jeux), et d'autres à laisser pousser librement ou à tondre moins souvent (bords, sous les arbres, coins peu fréquentés).
- **Espacez les tontes :** Attendez que l'herbe atteigne 10 à 15 cm avant de tondre. Cela laisse le temps aux plantes à fleurs de se développer.
- **Laissez des zones sauvages :** Vous pouvez créer des « prairies fleuries » en semant des fleurs locales adaptées à votre région.

Police cantonale – Faux policiers, escroqueries et conseils de prévention



Attention à l'arnaque aux faux policiers

Depuis plusieurs mois, des escrocs sévissent dans notre région en se faisant passer pour des **policiers**, **assureurs** ou **banquiers**. Leur but ? Récupérer vos **cartes bancaires**, **bijoux** ou de l'**argent liquide** sous prétexte d'un incident sur votre compte.

Leur **méthode** : ils vous appellent, parlent parfaitement français et prétendent qu'un problème urgent nécessite qu'un « agent » passe chez vous. En réalité, ce sont des voleurs. **La vraie police ne viendra jamais chercher vos cartes ou objets de valeur à domicile !**

Quelques chiffres alarmants :

- Plus de **400 tentatives** signalées en 2025 dans le canton de Vaud ;
- **1 million de francs volés** en 2024 ;
- Les seniors sont les premières cibles.

Conseils à suivre :

- Ne donnez jamais vos informations bancaires par téléphone ;
- Ne remettez jamais vos cartes, coupées ou non ;
- Raccrochez si vous avez un doute et **appelez le 117** ;
- Prévenez vos proches, surtout les personnes âgées.

Plus d'infos sur : <https://www.votrepolice.ch/criminalite/faux-neveu-et-faux-policier/>

*

Arnaque aux faux billets de festival

Avec l'arrivée des beaux jours, les escroqueries liées aux **billets de concerts ou festivals** se multiplient. Des sites frauduleux vendent des billets faux ou inexistants.

En savoir plus : <https://www.votrepolice.ch/securite/acheter-billets-conseils-securite/>

*

Ménage de printemps : évitez les accidents domestiques

Le printemps rime avec nettoyage, mais aussi avec **risques domestiques** : chutes, brûlures, intoxications...

Consultez les recommandations ici :

<https://www.votrepolice.ch/comment-eviter-les-accidents-domestiques/>

*

Vols dans les véhicules : des gestes simples qui protègent

Même dans une commune paisible, les vols dans les voitures arrivent. Il suffit de quelques minutes d'inattention.

Rappels essentiels :

- Ne laissez jamais d'objet visible (portefeuille, sac, téléphones...);
- Verrouiller toujours votre véhicule, même pour un bref moment ;
- Emporter avec vous vos papiers d'identité.

Informations utiles : <https://www.votrepolice.ch/protegez-votre-vehicule-contre-les-vols/>

Canicule : des solutions pour vous protéger en cas de fortes chaleurs

- Garder la chaleur hors de votre logement en gardant les volets/stores fermés pendant la journée et aérer tôt le matin et/ou à la tombée de la nuit ;
- Boire souvent, sans attendre d'avoir soif ;
- Privilégier les sorties et les activités physiques aux heures les plus fraîches ;
- Porter des vêtements légers ;
- Si possible, travailler aux heures fraîches et/ou se protéger du soleil ;
- Penser aux autres et prendre des nouvelles ;
- Consulter les prévisions météorologiques ;
- Manger léger ;
- Se rafraîchir.



Si votre état de santé vous inquiète, appelez votre médecin ou la centrale des médecins de garde au 0848 133 133 – **Urgence vitale ? Appelez le 144 !**

Vous retrouverez toutes les informations utiles sur le site internet du Canton de Vaud :

www.vd.ch/sante-soins-et-handicap/prevention-et-maladies/chaleur-et-canicule/accueil .

Nous vous informons que le bureau du Contrôle des habitants sera exceptionnellement fermé le jeudi 12 et le jeudi 19 juin 2025.

Nous vous remercions d'avance pour votre compréhension.

Informations de la Municipalité

BATIMENTS COMMUNAUX

Collège

Une porte coulissante automatique a été installée le 9 mai 2025 dans l'entrée principale du Collège du village par l'entreprise Record. Cette installation permet de satisfaire les exigences sécuritaires en cas d'incendie notamment, dès lors que la porte originelle, très lourde, rendait l'évacuation des personnes et des enfants en particulier, plus délicate. La porte en bois va rester en place, mais sera laissée ouverte durant les horaires d'école. Cet aménagement présente en outre l'avantage d'améliorer l'isolation du bâtiment.

Épicerie

Les locaux de l'épicerie du village sise rue de la Gare 2 ont subi des travaux dans le courant du mois de mars 2025. L'entreprise Top Climat a installé un système de climatisation. Cela permettra de garantir des conditions de travail adéquates au commerçant. Par ailleurs, cela permettra aussi de réduire la consommation d'énergie des frigos.

Agence postale à Arnex-sur-Orbe

&

Boulangerie – Épicerie Court

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi

6h15 à 12h00 et de 15h00 à 18h00

Samedi de 7h00 à 12h15



COLLECTE DES DECHETS

Nouvelle collecte de Sagex

Depuis quelques semaines, un réceptacle à Sagex a été installé à la déchetterie. Ce type de déchets est dès lors éliminé de manière différenciée. Il n'est donc plus nécessaire de l'éliminer par l'intermédiaire des sacs taxés.

Coup de balai 2025

Le 29 mars dernier, une joyeuse bande de citoyens d'Arnex s'est retrouvée de bon matin devant la Grande salle. Bravant les fraîches températures et les gouttelettes de pluie, des groupes se sont formés et s'en sont allés nettoyer le village. Le « butin », après une heure et demie de pérégrinations sur le territoire communal, était composé notamment de mégots de cigarettes, de bouteilles en pet et en verre, d'emballages plastiques. Plusieurs sacs poubelles ont ainsi été remplis et évacués. La Municipalité remercie chaleureusement les personnes présentes ce jour-là pour leur engagement et salue leur conscience écologique.

Ramassage hebdomadaire des sacs taxés

Certaines informations doivent être répétées régulièrement pour espérer trouver bonne écoute...

Chaque mercredi matin, un camion sillonne le village et récupère les sacs taxés aux divers endroits prévus à cet effet, dès 9h00.

Régulièrement, des sacs sont éventrés par les renards et autres animaux à quatre pattes de la région, du fait que des personnes déposent leurs déchets la veille de la collecte. Si la nuit tous les chats sont gris, ce sont alors les voisins consciencieux, l'employé communal ou encore le chauffeur du camion collecteur qui pallient, au lever du jour, le manque de considération de certaines et certains.

La Municipalité souhaite ici en appeler au respect et invite, une fois de plus, chacune et chacun, à sortir ses poubelles le mercredi matin avant 9h exclusivement. On rappellera encore que les sacs taxés peuvent être débarrassés lors des horaires d'ouverture de la déchetterie ; soit les lundis et jeudis entre 17h30 et 18h30 et les samedis matin de 9h30 à 11h30.

ESPACES VERTS ET PARCS

Un paysagiste a été mandaté pour remplacer les installations cassées sur la place de jeu du collège. Conformément à la nouvelle réglementation, toute modification ou nouvelle installation doit faire l'objet d'un contrôle. Ce dernier, effectué au mois d'avril 2025, a révélé que cette place de jeu ne respectait plus les normes actuelles. La Municipalité étudie plusieurs options de rénovation.

CONSULTATION DES DOSSIERS SOUMIS À L'ENQUÊTE PUBLIQUE PENDANT LES ABSENCES DU PERSONNEL COMMUNAL

Pendant les vacances estivales, les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés sur rendez-vous en appelant M. Alexis Vautier, municipal en charge de la police des constructions, au 079/370.36.07. Merci de votre compréhension.



LE POSTE MOBILE

Mardi 17 juin 2025 – le matin

postemobile1.gdm@vd.ch 079 220 24 72 - postemobile2.gdm@vd.ch 079 808 50 18

Jardin communal

Après le succès de « *La Journée de la lecture à voix haute* », qui a rassemblé la population du village, les parents et les élèves du collège autour d'un premier événement en lien avec le jardin de l'école, vous êtes cordialement invité.e.s à notre



FETE DU JARDIN

le mardi 24 juin 2025, de 11h30 à 13h30



Nous vous proposons le programme suivant :

11h30 : chantée dans le jardin

de 12h à 13h30:

- Pique-nique dans la cour d'école : chacun.e apporte son repas. Les personnes qui le souhaitent peuvent volontiers amener une pâtisserie salée ou sucrée à partager ;
- Dégustation de recettes préparées par les enfants à partir des produits du jardin ;
- Visite du jardin.

En cas de mauvais temps, la partie « pique-nique » aura lieu dans la Grande salle.

Nous nous réjouissons d'ores et déjà de partager ce moment convivial avec vous !

Les enseignantes et les élèves d'Arnex

Agenda des manifestations

Jeudi 19 juin 2025

Conseil général à 20h00 – En Bulande

Vendredi 20 juin 2025 à 20h00

Inauguration du Pumptrack – Attenant au parking de la Grande salle

Mardi 24 juin 2025 à 11h30

Fête du Jardin – Jardin communal entre le collège et la Grande salle

Samedi 12 au lundi 14 juillet 2025

Fête de l'Abbaye – En Bulande

Vendredi 1^{er} août 2025

Fête nationale, organisée par le Tennis Club – En Bulande

Samedi 13 septembre 2025

Semi-Marathon des Côtes-de-l'Orbe – Grande salle

Samedi 20 septembre 2025

Giron de la Fanfare des Aînés – Grande salle

Dimanche 21 septembre 2025

Balade Gourmande – En Bulande

Dimanche 26 octobre 2025

Repas de soutien, organisé par le Chœur mixte d'Arnex – Grande salle

Dimanche 2 novembre 2025

Brisolée, organisée par les Paysannes vaudoises – Grande salle

Dimanche 23 novembre 2025

Repas-concert, organisé par la fanfare l'Allegresse – Grande salle

Dimanche 7 décembre 2025

Loto, organisé par le FC Arnex – Grande salle